

26 JUIN PLUS TARD : ÉTAT DES LIEUX

Le protocole Unedic signé le 26 juin 2003 par le MEDEF et la CFDT pour « sauver » le régime d'indemnisation des intermittents a tenu ses promesses : il ne résout en rien les problèmes qu'il est censé traiter. Ainsi l'analyse critique que nous avons faite s'avère toujours exacte. Quelques exemples :

- Précarisation de l'emploi intermittent et renforcement de l'aléatoire.
- Inégalité de traitement pour l'ouverture des droits ou le calcul des indemnités : complément de revenus pour les gros salaires par l'ouverture de droits et exclusion arbitraire et progressive de l'allocation pour près d'un tiers d'entre nous en 2004.
- Une politique de « professionnalisation » visant à écarter des pans entiers de l'activité du spectacle .

Douze mois de mobilisation et de lutte ont perturbé l'application et forcé le gouvernement à revenir, de façon provisoire, sur certains points de ce texte inacceptable. Ces mesures dites « d'urgence » sont un pis-aller :

- Les congés maladie ne sont pas pris en compte pour les périodes de moins de 3 mois.
- Le repêchage de 14 700 salariés sur 26 700 ayant-droits exclus en 2004 dépend d'une enveloppe de 80 millions d'euros qui encore attend sa circulaire d'application.

Pendant ce temps, le protocole Unedic du 26 juin continue de détruire la solidarité sociale interprofessionnelle. La logique de capitalisation et d'exclusion de ce texte, avec la disparition de la date anniversaire, le glissement de la période de référence, l'instauration d'un capital d'indemnités de 243 jours non fixe dans le temps, la non-prise en compte des contrats hors-champ, des heures de formation données reste aujourd'hui intacte et opérationnelle.

Et l'augmentation circonstancielle de certains SJR, due à la situation transitoire, n'est que provisoire.

Ensemble, exigeons du gouvernement l'abrogation pure et simple du protocole du 26 juin.

Ensemble, exigeons la mise en place d'une expertise indépendante du fonctionnement et financement de l'unedic en vue de l'ouverture de négociations avec l'ensemble des concernés.

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous

Nos actions ne connaîtront pas de pause :

Vendredi 25 juin à 14h : Rassemblement devant le siège de l'Unedic à l'occasion de son Conseil d'Administration extraordinaire – 82 rue de Reuilly Paris 12^e, métro Montgallet. Pour demander l'ouverture de négociations avec l'ensemble des concernés.

Samedi 26 juin à 14h : AG d'information sous le péristyle de la grande halle de la Villette. Ordre du jour : un point sur les mesures du gouvernement, les contre-propositions des coordinations, les mobilisations de l'été (festivals, tournages, plateaux télé ...)